

Placards » 14 Fi 2162-4324

Chiens errants.... A partir du 1er juillet jusqu'au 15 août, il est défendu de laisser vaguer ou errer les chiens sur la voie publique... Nancy, 14 juin 1850 / Mairie de Nancy ; le maire, Lemoine. Nancy Impr. de Hinzelin et comp. 1850 • 1850

[Open in Bach](#)

Date de l'unité documentaire 1850

Collation

1 impression photomécanique (affiche)

Dimensions

44 × 34 cm (image)

Noir et blanc ou couleur

noir et blanc

Statut juridique

Archives publiques

Descripteurs

Grand domaine de recherche : Collections iconographiques

Mot matière thésaurus : affichage • animal nuisible

Typologie documentaire : affiche • affiche

Lieu : Nancy (Meurthe-et-Moselle, France)

Auteur : Nancy

Cotes extrêmes : 14 Fi 3911